

Intervention de Nathalie CONAN-MATHIEU
Comité Départemental du tourisme
18 octobre 2007

Mesdames, messieurs,

Je vous remercie pour la confiance que vous m'accordez en me désignant présidente du Comité Départemental du Tourisme.

Je sais la fonction passionnante. Succéder à Annick Le Loch, qui a été présidente de cette structure pendant 6 ans ne sera pas facile car elle a rendu cette fonction exigeante.

J'essaierai, avec mon style et ma façon d'être, que certains connaissent ici, d'être à la hauteur du défi.

Je tiens, publiquement, à remercier chaleureusement Annick pour tout le travail qu'elle a menée avec l'équipe du CDT.

Elle a su adapter le CDT aux nouvelles technologies avec

- la montée en puissance des sites internet
- la mise en place d'une communication électronique avec les newsletters
- l'instauration de la plate forme de réservation
- et aujourd'hui le logiciel « tourinsoft »

Elle a su rendre lisible le travail du CDT auprès de nos partenaires, mais aussi des collectivités, des professionnels, bref de tous les acteurs du tourisme

- en rendant le CDT plus efficace et plus professionnel
- en multipliant le nombre de publications
- en instaurant cette technique de l'évaluation aujourd'hui appliquée par beaucoup de structures
- en finalisant des études et enquêtes en tous genre pour une meilleure connaissance des acteurs et des usagers du tourisme finistérien

Elle a su animer des partenariats avec des institutionnels, des fédérations, des pays et des associations pour :

- une meilleure cohérence entre les différents acteurs (je pense notamment à tout le travail fourni pour améliorer les relations avec le CRT)
- une meilleure mutualisation des moyens insufflés au tourisme

Aujourd'hui, je lui succède, non sans fierté et avec l'intime conviction de la nécessité de poursuivre le travail entamé car il va dans le bon sens.

Bien évidemment de nouveaux challenges sont devant nous. Je n'en citerai que deux :

- **Adapter la politique touristique départementale aux nouvelles priorités du Conseil Général dans la domaine du Développement durable.** Le Conseil Général a adopté son Agenda 21 pour un Finistère durable et solidaire. Nous avons besoin d'adapter notre économie au 21^{ème} siècle. Notre volonté est bien de renforcer le tourisme qui est un secteur économique clé de notre département.

Le développement durable c'est l'affaire de tous et de chacun ; l'habitant est un acteur d'une gestion concertée et durable du tourisme ; en effet chaque habitant est tour à tour hébergeur (plus de 50 % des séjours en Finistère se font en résidences principales de parents ou amis et en résidences secondaires), ambassadeur de son territoire ou consommateur.

Engager le tourisme dans un projet durable nécessite de gérer la relation habitants/touristes. C'est en ce sens qu'un travail de sensibilisation à cette problématique doit être entrepris en valorisant les démarches de tourisme participatif, ainsi que les initiatives locales exemplaires associant habitants et touristes.

De plus, l'organisation des espaces finistériens doit se faire dans le respect des exigences du développement durable. Il est urgent de mieux maîtriser le foncier, de gérer les conflits d'usage, entre l'agriculture, le tourisme, le résidentiel et les espaces naturels, et de maîtriser l'artificialisation de notre territoire.

Enfin, il s'agit de faire de la qualité une exigence dans le Finistère : Améliorer la qualité des produits, des services, renforcer l'échange et le partenariat, le travail en commun, sont des éléments à part entière du développement durable. Ainsi, les démarches visant à une amélioration de la qualité doivent être renforcées ; labels, Agendas 21 locaux, accessibilité, "démarche qualité", etc. sont autant d'efforts collectifs devant être encouragés.

Il nous faut donc vous accompagner, professionnels du tourisme dans une démarche qualité en renforçant la qualité des prestations touristiques dans le Finistère, en soutenant les marques et labels existants et en proposant un accompagnement aux professionnels qui souhaiteraient y adhérer.

- Le 2^{ème} enjeu est un enjeu à plus court terme mais qui aura des incidences dans les prochaines années : **c'est le schéma départemental** actuellement en cours d'élaboration et que je vais maintenant piloter.

Il va nous permettre d'acter des enjeux forts pour le tourisme finistérien : je n'en citerai que quelques uns

Un enjeu d'organisation et de cohérence de l'action départementale

Un enjeu en terme de pilotage et de vision stratégique

Un enjeu en matière d'image et de communication institutionnelle

Et bien évidemment un enjeu économique et social

Je ne vais pas ici développer davantage. Nous avons beaucoup de travail devant nous.

Je tiens à vous exprimer encore une fois mes remerciements. Je souhaite évidemment continuer à travailler avec vous tous pour que le tourisme dans le Finistère continue de prospérer.

Je vous remercie